

Réunion Monnaie locale du 19 janvier 2016

1/ Les objectifs partagés de la MLC :

Nous avons passé en revue les ajouts de la précédente réunion et validé ceux-ci. Puis il a été proposé de faire un travail de focalisation pour donner une empreinte à cette monnaie qui facilite la communication. Tous les objectifs resteront exprimés dans le document fondateur mais on en cible 3 qui lui semblent emblématiques. Chacun a pu voter pour 3 objectifs. Le comptage des votes permet de détacher nettement 3 objectifs à valoriser (surlignés en jaune).

A - Soutenir et booster l'économie locale (filières)

- favoriser l'expérimentation économique et sociale (11)
- Faire découvrir la richesse économique du territoire. (5)
- favoriser les échanges entre professionnels (0)
- fond de garantie qui génère un potentiel d'investissement dans des projets locaux durables et innovants que les banques ne financent pas (13)
- Soutien de l'emploi local (12)
- Soutien à l'agriculture locale et au commerce de proximité (33)
- il ne faut pas avoir l'ambition de révolutionner le système monétaire. (0)
- Il faut s'affranchir partiellement du pouvoir des banques (4)

B - Limiter l'empreinte carbone de la consommation

- Des circuits et filières courtes qui se développent (34)
- Des solutions logistiques et de commande qui se créent pour l'économie circulaire (6)
- Promouvoir la consommation responsable (2)

C - Renforcer les liens sociaux et l'identité de territoire

- un juste prix payé au professionnel pour son travail (et aux producteurs et artisans) (7)
- une relation habitant/professionnel plus conviviale (revitalisation des centres bourgs) (14)
- un sentiment d'appartenance à un collectif et à un territoire qui se renforce (lien ville campagne/ruralité). (13)
- Renforcer l'identité du territoire (terroir) et contribuer à la valorisation touristique (4)
- pédagogie autour du rôle de la monnaie
- Une économie respectueuse de l'humain (6)

2/ le périmètre

Projection d'une carte montrant les contours du PNR et les bassins de vie/consommation voisins. Echanges autour de cette notion de périmètre :

Se limiter aux contours administratifs du PNR serait une erreur car les habitudes de vie amènent de nombreux habitants du Parc à consommer aussi dans les agglomérations voisines et de nombreux habitants des agglomérations voisines sont aussi des usagers du Parc, de ses commerces et producteurs.

Mais en même temps, se diluer dans un territoire trop vaste qui n'aurait plus de lien avec l'image forte et rural du Parc naturel serait préjudiciable.

On retient donc qu'il n'y a pas de limites strictes dans cette phase de lancement mais quelques critères de bon sens à suivre :

- avoir des personnes motivées pour assurer la prospection sur ces secteurs
- des bassins de vie proches du Parc (dourdan, limours, epernon, saint-quentin-en-yvelines...) ou qui se définissent en complémentarité par rapport au Parc

3/ élargir le cercle des personnes moteurs

Réussir à être assez nombreux pour faire vivre le projet reste l'objectif à court terme (fin mars) du Parc. On demande aux personnes présentes de manifester à main levée et en se notant sur un fichier leur intention de s'engager dans une démarche active.

En ajoutant quelques absents qui avait signalé par avance leur souhait de s'impliquer, on arrive à 6 professionnels, 9 associations (avec autour d'elles un réseau d'adhérents) et 25 particuliers.

Le fichier contact de ces 40 personnes moteur est envoyé à chacun pour permettre des échanges entre eux.

Dans cette logique d'élargir le cercle des bonnes volontés, il est proposé la rédaction d'un argumentaire à l'usage des personnes voulant inciter des professionnels ou particuliers à entrer dans la démarche.

On passe en revue une première série de questions et thèmes rassemblés par le parc et on ajoute ce qui pourrait manquer, mais sans discuter autour des réponses possibles ça serait trop long avec 70 personnes. Un petit groupe de volontaires est formé (Philippe Pinot, Valentin Guilnard, Alain Le Vot, Jean-Luc Duflot, Gabrielle Boutry, Camille Groux) pour travailler avec le Parc sous 15 jours à une version plus aboutie qui sera présentée au collectif. Il sera aussi disponible sur le site internet Parc.

Sur le formulaire d'engagement (proposé à la fin de l'argumentaire) suggestion est faite de hiérarchiser : je serai utilisateur du système, je veux participer aux réunions et débattre, je veux travailler (recherche d'info, animation, démarchage)

4 / qu'est-ce qu'on fait à l'étape suivante ?

Plusieurs personnes disent qu'elles se sentiraient plus légitimes dans leur prospection si elle faisait partie d'une association identifiée et légitime.

5/ Les questions qui n'ont pas encore de réponses et appellent donc des vérifications techniques ou réglementaires

Une personne se demande comment fonctionnera la monnaie à terme : uniquement avec des bénévoles, avec des salariés ? Ce point fera partie des différentes options que le collectif doit explorer. Un travail doit être mené pour élaborer des modèles économiques, récupérer des données auprès des autres MLC et envisager les scénarii possibles et leurs incidences budgétaires.

Le Parc a-t-il demandé un soutien aux collectivités ? Non à ce jour. La question est pertinente et il faudra s'interroger sur la forme et le calendrier pour engager cette démarche qui pourrait aussi contribuer à la démultiplication du réseau et de la communication.

La monnaie locale permet-elle légalement des échanges non marchands (un particulier rend un service et reçoit en échange d'un autre particulier des coupons MLC) ?

Si l'association de portage de la monnaie locale réussissait à être reconnue d'utilité publique, cela permettrait aussi que les dons soient déductibles des impôts avec ainsi une forte dimension incitative..

Est-ce que la MLC pourrait permettre si elle est versée en salaire à des employés de bénéficier d'exonération de charges et de ce fait une bonification employeur (un peu comme les tickets CESU) ?